



La FNAF/PE en déplacement sur les départements d'OUTRE MER

07/11/2022-LA MARTINIQUE

10/11/2022-LA GUADELOUPE

08/12/2022-LA GUYANE

22/01/2023-LA REUNION

25/01/2023-MAYOTTE

Maguy LAMBY, accompagnée de Maître CACCIAPAGLIA Marie, avocate de la Fédération se sont déplacées plusieurs DOM-TOM à la rencontre des Assistants Familiaux. Ces visites ont été fortes en émotions puisque c'était une première de voir une Fédération se déplacer vers leurs îles.

En règle générale, nous avons relevé les mêmes problématiques que dans les Départements de la métropole:

- Public difficile, souvent avec le profil ne relevant pas de l'accueil familial
- Manque d'accompagnement des équipes
- Beaucoup de problèmes de communication avec l'administration avec un manque de reconnaissance
- Difficultés pour la prise en charge des enfants lors des congés annuels
- Burn out
- Manque de moyens pour accompagner les enfants, pas assez de prestataires pour les problèmes psychologiques, psychiatriques,...
- Non paiement des sujétions pour la prise en charge des enfants (difficiles)
- Perte d'agrément
- Absence de placements : prise de positions arbitraires de certains référents qui établissent des rapports en défaveur du travailleur social
- Les mots maltraitance institutionnelle reviennent régulièrement
- Manque de moyens pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes
- Problèmes de relais lors des congés
- Le manque de considération

L'intervention de Maître CACCIAPAGLIA a permis aux plus « craintifs » d'être rassurés et de mesurer l'engagement de la FNAF/PE auprès des associations locales et des Assistants Familiaux.

Au-delà des problématiques récurrentes que nous rencontrons sur les départements Français d'Outre Mer

La GUYANE a vraiment interpellé notre délégation

Les informations que nous ont donné les Assistants Familiaux de ce département dépassaient l'entendement. Des manquements graves de l'administration :

- Non respect des agréments, puisque il n'est pas rare de trouver des familles d'accueils avec 7, 8, voir 12 enfants. Et plus !!!
- Des enfants en accueil sans contrats
- des assistants familiaux en mesure dérogatoire pour diverses raisons : sans salaires et sans explications
- Congés non payés
- Des pressions et chantages sur certains assistants familiaux qui se risqueraient à refuser 6 enfants d'un coup

- Burn Out, dépression, suicide
- Insécurité financière pour les assistants familiaux et également pour les enfants car ils sont souvent déplacés sans explications.

- Aucun contrôle de la situation des mineurs, des conditions d'accueils, des pratiques professionnelles, par contre beaucoup de retraits d'enfants et de mises à pied conservatoires des professionnels
- Aucun accompagnement de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) et également d'autres associations recruteurs
- Manque de formations de 60H et également de 240H
- Aucun projet pour l'enfant (PPE)
- Loi TAQUET : l'administration départementale en est très, très loin
- Etc.....

Nous avons perçu une grande détresse des collègues présents et avons été surpris du nombre de mises à pied conservatoires !!!!!!! Entre 36 et 39.....

Beaucoup de collègues avaient peur de s'exprimer, nous avons dû donner des petits papiers pour les questions et la lecture des questions est restée anonyme ; beaucoup avaient peur de représailles, en raison de la présence dans la salle d'agents administratifs de la CTG

Maître CACCIAPAGLIA, et Mme LAMBY ont été choqués de ces situations. Nous avons convenu avec la Présidente de l'association des assistants familiaux de la GUYANE « la grande famille » d'écrire au ministère pour l'informer de cette situation.

Un courrier a été envoyé au Président du Conseil Départemental et celui-ci est remonté au bureau du Ministre en charge des DOM-TOM et de la Secrétaire d'Etat Mme CAUBEL.

Une enquête a été diligentée auprès de la CTG, beaucoup de remous car la presse s'est chargée de mettre en première ligne les difficultés de la protection de l'enfance en Guyane.

Depuis notre passage en Guyane les choses ont beaucoup, le syndicat a réagi.

Il semblerait que le Président de la CTG a lancé une campagne de recrutement de 120 nouveaux Assistants Familiaux.

Nous espérons des solutions pour ces professionnels et ne manquerons pas de retourner à leur rencontre.

MAYOTTE

Ce petit département qui se situe à 2 heures de la Réunion méritait d'être visité.

Le seul employeur est le Conseil Départemental ; une partie des réglementations est respectée mais malgré tout on retrouve là aussi les limites de la légalité.

- Pas de paiement des jours de congés
- Pas d'accompagnement des enfants ni des familles d'accueils
- Absence de formation (barrière de la langue).
- Problèmes de communication 80 % des agents sont illettrés et ne parlent pas français
- Absence de Contrat d'accueil dans certains cas
- Problèmes de public, des étrangers âgés de plus de 30 ans se font passés pour des adolescents (17 ANS), ce qui entraîne des violences, viols, vols, menaces envers les familles d'accueil
- Peu de contrôles des conditions d'accueil dans les familles
- Peu de réponses aux « appels aux secours »
- Demande de restriction ou suppression d'agrément sans raisons
- Racisme envers les assistants familiaux (étrangers) qui ont été régularisés car ils exerçaient bénévolement l'accueil d'enfants en difficultés
- Beaucoup de carence dans les écrits d'où les dérapages de l'institution
- La loi TAQUET : Mayotte n'y est pas encore

L'avocate a présenté sa mission et son engagement auprès de la FNAF/PE et des assistants familiaux (une interprète était présente)

Maître CACCIAPAGLIA a insisté sur la nécessité de prendre la protection juridique, afin d'être défendu en cas de litige dans l'exercice de son métier COMME EN METROPOLE

Ce département se trouve confronté à la venue massive des enfants Comoriens (enfants des rues) et un gros travail reste à faire sur ce territoire comme a pu nous le préciser le cabinet de la secrétaire d'état lors d'un entretien.

Depuis ces déplacements Mme LAMBY reste en étroite collaboration avec les associations d'Assistants Familiaux et les AF. Elle continue à sillonner les îles pour faire connaître la Fédération et accompagner, soutenir nos collègues d'Outre Mer.

Mme Maguy LAMBY

Présidente adjointe en charge des DOM-TOM
FNAF/PE